

lons. Bientôt les chants s'affaiblirent ; les sillons s'effacèrent, et les canots ne parurent plus que comme des points noirs à l'horizon . . . La foule accourue sur le rivage pour être témoin du départ se dispersa en silence.....

Que Dieu daigne conduire les pauvres voyageurs....

III.

UN NOTAIRE AU RABAIS.

La douleur causée par le départ du jeune Charles se fit longtemps sentir dans la famille ; mais le temps, ce grand maître, qui à la longue, calme les plus grandes afflictions, vint à bout de celle-ci comme de toutes les autres. Les occupations avaient repris leur routine habituelle, et rien en apparence ne faisait remarquer l'absence de Charles ;—Seulement, on savait que, chaque soir, après la prière en commun, la mère et sa fille prolongeait la leur de quelques minutes ; il n'est besoin de dire pour qui étaient ces prières ferventes souvent entrecoupées de longs soupirs. Le père paraissait le seul qui eut le plus généreusement fait son sacrifice. Il lui restait encore son fils aîné qui, depuis le départ de son jeune frère, avait redoublé de soins et d'attentions pour lui ; le père, de son côté, ressentait sa tendresse s'accroître pour celui qu'il regardait maintenant comme son fils unique. Le plus grand malheur qu'il redoutait, était de voir ce fils les abandonner à son tour. Aussi cherchait-il tous les moyens de se l'attacher plus étroitement. Il crut à la fin en avoir trouvé un bien efficace ; et comme il ne prenait jamais de résolutions tant soit peu importantes sans consulter sa femme, il s'empressa de lui en faire part.

— Tu sais, ma chère femme, lui dit-il, que nous avons déjà perdu un de nos enfans ; j'ai bien peur que l'aîné nous quitte à son tour. J'épie ses démarches depuis quelques jours, et il me semble qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en lui ; je lui ai même entendu dire à un de nos voisins, qu'après tout, son frère n'avait pas si mal fait ; qu'il reviendrait dans trois ans, avec de l'argent devant lui, et qu'il pourrait alors s'établir ; au lieu que lui ne serait pas alors plus avancé. Que deviendrions-nous, ma chère femme, s'il lui prenait envie de nous quitter. Sais-tu que j'ai dans la tête un projet qui doit nous l'attacher pour toujours. J'y pense depuis quelque temps, et je crois que tu seras de mon avis ; ce serait de lui faire donation de tous nos biens moyennant une rente viagère qu'il nous paierait. Par ce moyen, il se trouvera maître de la terre, et ne pensera plus à partir.

Qu'en dis-tu ?

— Cela mérite bien réflexion, répondit la femme. Je n'y avais pas encore pensé ; seulement, je te ferai observer que plusieurs se sont donnés comme cela à leurs enfans, et n'ont eu que du chagrin avec eux.

— Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindrais quelque chose de semblable de notre fils ? Il s'est toujours montré si bon pour nous ; d'ailleurs, on fera faire l'acte par un bon notaire ;

nous commençons à être avancés en âge, et je pense que ce serait le meilleur moyen d'être heureux sur nos vieux jours.

— Hé bien ! répondit la femme, prenons le temps d'y réfléchir, et nous en reparlerons plus tard.

La conversation s'était ainsi prolongée entre Chauvin et sa femme, jusqu'après de l'église où ils se rendaient. C'était un dimanche. Dans toutes les directions, et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait arriver les paroissiens ; ceux qui demeuraient près de l'église, à pied ; les plus éloignés, en voiture ou à cheval ; et à mesure que ces derniers arrivaient, ils attachaient leur montures aux poteaux rangés symétriquement sur la place publique au devant de l'église ; puis les groupes se formèrent : on parla temps, récoltes, chevaux, jusqu'à ce que le tintement de la cloche leur annonça que la Messe allait commencer ; tous alors entrèrent dans l'église, et suivirent l'office divin avec un religieux silence. La Messe finie, on se hâta de sortir pour assister aux criées.

Ces criées qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte des églises sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes ; en effets toutes les parties des loix qui l'intéresse, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand voyer, des sous-voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables ; c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières ; encan, de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc. etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces ; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelques fois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estropiés, on aura quelque idée de cette scène quelques fois unique en son genre.

La foule s'étant donc serrée près du crieur, qui, placé sur un estrade élevée, et après avoir promené sur l'auditoire un regard assuré :

— Messieurs, s'écria-t'il : attention ! J'ai bien des annonces à vous faire aujourd'hui :—

— C'est défendu de lâcher les animaux dans les chemins, avant le temps *fixé* (fixé) par la loi ; ainsi, tous les animaux qui seront trouvés dans les chemins, seront *poursuivis* et payeront l'amende.....

— Les seigneurs de l'Ile vous font annoncer que le temps des rentes est arrivé ; ainsi, tous ceux qui doivent des *zods* *lé ventes* (lots et ventes) et des *arriérages* sont avertis d'aller *s'éclaircir*, en payant ce qu'ils doivent, et d'y aller sans délai, s'ils veulent avoir du *grati* (gratis).

— Il y aura un encan public, mardi prochain non, mercredi prochain

— Une voix : Non, c'est vendredi.

— Le crieur : Ah ! oui, oui messieurs, c'est une *trompe* (erreur) c'est vendredi ; *làous* qu'il y aura beaucoup de meubles de ménage trop *longs* à détailler : des chevaux, des vaches, des moutons, trop *longs* à détailler. Deplus, des charettes, charrues aussi trop *lons* à détailler.

Pendant que les annonces allaient ainsi leur train, deux hommes fendaient la foule, portant un lourd fardeau ; ils s'approchèrent du crieur et le déposent à ses pieds.

— Messieurs, continua celui-ci : Un veau pour l'Enfant-Jé-